



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rupture des négociations locales au CISSS de Lanaudière
Se retirer ainsi des pourparlers est inacceptable, dénonce l'APTS

Joliette, le 5 octobre 2018 – « Une négociation, ça se fait à deux. Qu'est-il advenu de la bonne foi de l'employeur, qui disait avoir à cœur de négocier il y a encore quelques jours à peine? Était-ce de l'hypocrisie? Son retrait de la table des négociations est contre-productif! »

C'est le commentaire qu'a fait aujourd'hui Véronic Lapalme, représentante nationale de l'APTS dans Lanaudière, alors que les membres du syndicat manifestaient devant le siège social du CISSS pour dénoncer l'attitude de l'employeur, qui a brutalement mis fin aux pourparlers mardi dernier.

« Cette décision a pris tout le monde par surprise dans nos rangs, explique Véronic Lapalme. Jusque-là, l'employeur avait toujours prétendu qu'il voulait en arriver à une entente, et nous le présumions de bonne foi. Mais le voilà tout d'un coup qui change de cap et qui adopte une attitude opposée en nous plaçant devant le fait accompli. »

« Cette volte-face est d'autant plus incompréhensible, a-t-elle poursuivi, qu'il y a à peine deux semaines le PDG du CISSS de Lanaudière, monsieur Daniel Castonguay, nous avait confirmé de vive voix son intention de poursuivre les négociations en octobre, soit au-delà de la date butoir du 30 septembre dernier. »

Plusieurs dates de rencontre entre les parties avaient même été confirmées au cours des prochaines semaines. L'équipe de négociation de l'APTS travaillait d'ailleurs d'arrache-pied pour trouver des voies de compromis à y proposer. Plusieurs points étant déjà réglés et plusieurs autres sur le point de l'être, il était même permis d'espérer qu'une entente était possible.

« Nos membres se sentent particulièrement floué·e·s, de souligner Véronic Lapalme et voient dans ce revirement un double discours de l'employeur. Lorsqu'on dit une chose, en se prétendant de bonne foi, on ne fait pas le contraire. La partie adverse doit retrouver la voie de la raison et agir de façon responsable en revenant à la table des négociations. »

« La balle est donc clairement dans le camp de la haute direction du CISSS. Elle serait mal avisée de faire un pas de plus dans cette réforme tant décriée sans obtenir l'adhésion de ceux et celles qui, tous les jours, sont au cœur de la livraison des services à la population de la grande région de Lanaudière », de conclure la représentante nationale de l'APTS dans la région.

Rappelons que les négociations locales au CISSS de Lanaudière ont été rendues nécessaires à la suite de la fusion massive des établissements en 2015. L'échéance légale de ces pourparlers était prévue le 30 septembre dernier. Faute d'une entente entre les parties à cette date, la loi prévoit que celles-ci devront demander l'intervention d'un médiateur, ce qui n'interdit aucunement de continuer à négocier entre-temps.

À propos de l'APTS

L'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (APTS) regroupe et représente quelque 55 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Ensemble, nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population. Dans Lanaudière, l'APTS réunit 2 400 salariés.

– 30 –

Pour renseignements :

Véronic Lapalme
Représentante nationale de l'APTS dans Lanaudière
Tél. : 514 207-6486 (cell.)